

AVIS DE RECRUTEMENT- session 2023

Avis de recrutement externe par la voie contractuelle ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi

En application du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris en application des articles L352-1 à L352-6 du Code Général de la Fonction Publique, l'Université du Littoral Côte d'Opale va procéder à un recrutement par la voie contractuelle de travailleurs handicapés, ayant vocation à donner lieu à une titularisation.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1 :

- Technicien-ne en chimie et sciences physiques (Filière ITRF, Corps TECH, BAP B, Catégorie B)

Conditions d'inscription

Les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions d'éligibilité suivantes :

- Ne pas être fonctionnaire ;
- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un état membre de la communauté européenne ou d'un état de l'espace économique européen ;
- Jouir de leurs droits civiques et électoraux (droit de vote, d'élection et d'éligibilité) en France ou dans leur pays d'origine ;
- N'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec les fonctions exercées ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national.
- Être bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du code du travail (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23530/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi.html>).

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du jeudi 30 mars 2023 au jeudi 27 avril 2023. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 27 avril 2023 (cachet de La Poste faisant foi). Toute candidature adressée hors délai sera rejetée.

Les candidats sont priés de constituer un dossier de candidature **unique** composé des éléments suivants :

- Justificatif attestant l'appartenance à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi éligibles et dont la validité couvre la durée totale du contrat jusqu'au moment de la titularisation (soit au-delà du 31 août 2024) ;

- Curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études, les emplois occupés, le contenu et la durée des formations suivies ;
- Lettre de motivation ;
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) ;
- Justificatif de position régulière au regard du code du service national :
- Candidats français : les candidats âgés de moins de 25 ans doivent fournir la copie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté. Les candidats âgés de 25 ans et plus n'ont aucun document à fournir.
- Candidats ressortissants de l'Espace économique européen : fournir une attestation mentionnant qu'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants. Cette attestation devra être délivrée par l'autorité de l'Etat d'origine et rédigée en langue française ou à défaut être accompagnée d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.
- Copie des contrats de travail de droit public ;
- Copie des contrats de travail de droit privé, le cas échéant ;
- Copie des diplômes obtenus ou équivalence, le cas échéant. Les relevés de notes ne sont pas admis ;
- Si nécessaire, le certificat médical relatif aux aménagements des épreuves de ce recrutement.

Le dossier de candidature est à adresser uniquement par voie postale à l'adresse suivante :

Université Littoral Côte d'Opale
Bureau des formations et des recrutements
Monsieur le Président de l'Université
1 place de l'Yser - BP 71022
59375 DUNKERQUE CEDEX 01

Sélection des candidats

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les dossiers de candidatures. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus. Ces derniers seront convoqués par courrier postal à un entretien prévu courant juin sur Dunkerque.

Nature du contrat

Le contrat est passé pour une période d'un an à l'issue de laquelle un entretien est organisé devant la commission chargée d'apprécier les compétences professionnelles de l'agent. La titularisation est prononcée si l'agent recruté a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période.